

## La liberté académique et la vérité

La liberté académique est une condition essentielle de la production du savoir. Et elle se justifie à partir de deux constats : d'une part, qu'il existe un réel à l'extérieur de la perception humaine (quoi qu'en dise un certain constructivisme radical), et, d'autre part, que ce réel est *imparfaitement* connaissable. Tout est dans cet adverbe – *imparfaitement* –, qui rend le savoir possible mais toujours provisoire, susceptible d'être amélioré, corrigé, nuancé, réfuté. De cette imperfection découle en premier lieu le *doute*, qui est la posture de tout chercheur sérieux, averti quant au caractère complexe et parfois paradoxal de la matière étudiée.

Ce doute implique la nécessité d'examiner *toutes* les hypothèses et *toutes* les théories existantes, afin de les passer au crible et repérer ainsi celles qui fonctionnent, celles qui – dans le contexte de l'analyse effectuée – sont *vraies*. C'est là un processus incessant, puisque notre connaissance est toujours limitée et déformée. Mais pour que ce processus puisse suivre son cours, il est impératif que *toutes* les données et *toutes* les potentielles interprétations puissent être soumises à vérification : il faut être libre de les proposer, de les jauger et de les discuter sans subir les contraintes d'une censure. En ce sens, *la liberté de pensée et de discussion est le seul remède à l'imperfection de notre connaissance*.

Dans ce cadre de pensée, la vérité prime sur le bien, la vérité est le bien, même quand elle déplaît, même quand elle dérange, même quand elle blesse. Pourtant, un nombre croissant d'universitaires en sciences humaines affirment aujourd'hui, à propos de la vérité, qu'elle n'existe pas en tant que telle, et donc qu'on ne la découvre pas mais on la construit. Cette conception, prise dans sa radicalité, rend la notion de scientificité dans les sciences humaines (et pas seulement) très problématique. Si la vérité objective – entendue comme correspondance entre le réel et une proposition faite sur celui-ci – n'existe point, quel serait alors le critère d'acceptabilité d'une science académique? Le Bien, diraient sans doute plusieurs, ce qui configurerait le travail intellectuel comme la poursuite d'une société idéale, et l'Université comme le lieu de réalisation de l'utopie. Voici alors qu'un mot, un concept, une hypothèse, une théorie n'auraient plus droit de cité parce que potentiellement vrais, mais seulement si potentiellement bons, c'est-à-dire conformes à une certaine idée de Bien. C'est là le principe d'une idéologie. On se demandera alors qui décide de ce qui est bon ou mauvais.

Dans le cas qui nous occupe, on dira que ce sont les supposées victimes, assurément. Et qui sont ces victimes? Comment les identifie-t-on? Au moyen de critères dictés par les auteurs issus des courants de pensée attitrés : ils sont suffisamment dominants pour que je n'aie pas à les nommer. Les victimes ainsi désignées détiennent alors le droit – non intellectuel mais moral – de déterminer ce qu'il est admissible de dire dans une classe ou dans un texte : elles ont – semble-t-il – l'autorité qui leur vient d'avoir subi un tort (peut-être pas elles-mêmes personnellement, d'ailleurs, mais le groupe auquel elles appartiennent).

Du moment qu'on ne peut plus invoquer l'objectivité dans nos propos, il nous est dès lors impossible de mesurer et vérifier les torts dont il est ici question, c'est-à-dire les injustices

attribuables sur le plan individuel aux professeurs, ou sur le plan systémique à l'institution universitaire. Tout se confond, tout se situe au même niveau : il relèverait donc du sacrilège de vouloir distinguer la victime qui entend un mot bouleversant en classe de celle qui – pour ne mentionner qu'un exemple – se fait directement ou indirectement exploiter, affamer et tuer par les grandes corporations, dans des pays que la plupart des gens auraient du mal à situer sur une carte du monde. Cette dernière victime n'a d'ailleurs généralement aucune voix, si ce n'est celle que lui prêtent les journalistes, les ONG et les professeurs universitaires, lorsqu'ils sont libres de parler.

La discréditation de la vérité en faveur du Bien, qui se prêche mais ne se démontre pas, a préparé le terrain pour la remise en question de la liberté académique. Prenons l'exemple d'un propos jugé blessant pour quelqu'un. Si la subjectivité devient le seul critère de discernement, quiconque *se sent* offensé *est* de fait offensé, pour peu qu'il appartienne au genre, à l'ethnie ou au groupe reconnu comme victime. On ne se soucie plus d'établir les faits, mais de ménager les susceptibilités des communautés, susceptibilités qui sont toutes considérées comme légitimes, puisqu'elles sont sincèrement vécues et ressenties.

Sauf que voilà, d'un point de vue plus objectif, ces revendications ne sont pas toutes légitimes et les victimes ne sont pas toutes pareilles. L'Université n'a pas à ménager les vérités qu'elle discute et enseigne par peur de bousculer la sensibilité de certains, qui lui imposent un Bien subjectivement établi. Les enjeux sont bien trop sérieux : imaginez seulement l'impact qu'une remise en question de ce principe aurait sur les sciences religieuses, que je représente ici et qui constituent une véritable poudrière prête à exploser.

Le triste paradoxe de tout ceci est que la liberté académique est à peu près le seul rempart institutionnel qui protège ceux qui tentent de dire la vérité, incluant la vérité sur les injustices de ce monde (que les puissants se plaisent à masquer de vertu). En fragilisant ce rempart on fait le jeu des pouvoirs dominants : on introduit le principe d'une limite à ce que l'on peut dire, un principe qui sert autant les idéologues aveuglés que les vrais dominateurs (qui n'enseignent pas à l'Université, quoi qu'on en dise).

Non, la liberté académique n'est pas un privilège injustifié qu'on se doit d'éliminer, ainsi que l'affirment certains. Bien au contraire, c'est une responsabilité que nous devons prendre très au sérieux, la responsabilité de dire la vérité. Ou d'essayer, à tout le moins.

Fabrizio Vecoli

Professeur agrégé  
Institut d'études religieuses, FAS

Ce texte est une version courte d'une contribution à un ouvrage collectif à paraître fin 2021.